

**Département  
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 43

EFFECTIF LEGAL : 44  
-----

Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 09.07.2025  
Convocation faite  
Le 25.07.2025

Délibération  
N°2025-07-143

Approbation du bilan 2024  
du service d'aide sociale à  
la personne pour la mobilité  
dans les transports

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025**  
-----

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi premier juillet à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>mes</sup> Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

**Absents excusés :** M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M<sup>me</sup> Magali CAPLET), M. André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT, M. Antoine DI CARLO (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M<sup>me</sup> Isabelle FABRE (pouvoir à M. Eric VISCARDY), MM. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Gérald GIULIANI, M<sup>mes</sup> Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M<sup>me</sup> Angéline COURTOIS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu l'arrêté préfectoral n°2008-367 du 21 août 2008, portant extension des compétences de la Communauté, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008 à l'aide sociale favorisant la mobilité dans la Communauté, destinées aux personnes âgées de 65 ans et plus,

Vu l'arrêté n°2016-688 du 26 décembre 2016 du Préfet des Ardennes, portant modification des statuts de la Communauté en conformité avec la loi NOTRe,

Vu la présentation faite, par M. Fabien PRIGNON, Vice-Président en charge de la santé, de la vie sociale et de la formation, du bilan du service d'aide sociale à la personne pour la mobilité dans les transports, pour l'année 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission Formation et Vie Sociale du 17 juin 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** le bilan 2024 du service d'aide sociale à la personne pour la mobilité dans les transports.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' and 'D' intertwined, enclosed within a hand-drawn oval.